



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 février 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 février 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite vous faire tenir ci-joint une lettre de Brahim Ghali, Président de la République arabe sahraouie démocratique et Secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Saguía el-Hamra et du Río de Oro (Front POLISARIO), adressée au Secrétaire général au sujet de faits récents concernant le Sahara occidental (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente
(*Signé*) Mathu Joyini



**Annexe à la lettre datée du 19 février 2024 adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre adressée au Secrétaire général par le Président
de la République arabe sahraouie démocratique et Secrétaire
général du Front populaire pour la libération de la Saguía
el-Hamra et du Río de Oro**

Bir Lahlou, le 19 février 2024

C'est avec une grande inquiétude que je vous écris à nouveau pour appeler d'urgence votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la situation de plus en plus dangereuse qui règne dans les territoires sahraouis occupés en raison de l'intensification par le Maroc, État occupant, de la guerre génocidaire qu'il mène contre le peuple sahraoui depuis son occupation militaire illégale du Sahara occidental le 31 octobre 1975, qui s'est accélérée depuis qu'il a violé et torpillé, le 13 novembre 2020, le cessez-le-feu de 1991.

Les derniers rapports en date en provenance des territoires sahraouis occupés indiquent que, depuis le début de la semaine dernière, les forces de répression marocaines, notamment la gendarmerie, la police et les forces auxiliaires, ont démoli et incendié de nombreuses habitations rurales et cabanes appartenant à des Sahraouis sur la côte de la ville occupée de Laayoune. Les autorités d'occupation marocaines continuent dans le même temps de confisquer de vastes terres appartenant à des Sahraouis et de les livrer à des colons marocains et à des investisseurs étrangers afin d'imposer le fait accompli colonial marocain.

Le Front POLISARIO condamne fermement la nouvelle vague d'escalade contre les Sahraouis dans les territoires sahraouis occupés, qui constitue un nouvel épisode du terrorisme d'État systématique et de l'odieuse politique de la terre brûlée menée par le Maroc, État occupant, par la voie de la confiscation de terres, de la démolition d'habitations, de tentes incendiées, de la destruction de biens et de moyens de subsistance et de l'abattage du bétail, faisant des Sahraouis des réfugiés et des personnes déplacées sur leur propre terre.

Le Front POLISARIO réaffirme également qu'en raison de la violation et du torpillage par le Maroc, État occupant, du cessez-le-feu depuis le 13 novembre 2020, l'ensemble du territoire de la République sahraouie, y compris son espace terrestre, maritime et aérien, demeure une zone de guerre ouverte. Il met une fois de plus en garde tous les pays du monde et leurs ressortissants contre le danger de mener toute activité de quelque sorte sur le territoire national sahraoui et les tient pour responsables des conséquences qui pourraient en découler.

La récente vague d'escalade contre les Sahraouis constitue également une autre facette de la politique claire et ciblée de nettoyage ethnique menée en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Depuis le début de leur occupation militaire illégale du Sahara occidental en octobre 1975, les forces d'occupation marocaines ont utilisé les méthodes les plus effroyables de massacre, enterrant des personnes vivantes et les poussant hors d'hélicoptères, outre les pilonnages indiscriminés de civils à l'aide d'armes proscrites en droit international, comme le napalm et les munitions au phosphore blanc.

Le Maroc, État occupant, a non seulement submergé les territoires sahraouis occupés de milliers de colons marocains en violation flagrante du droit international humanitaire, mais il a également poursuivi une politique génocidaire visant à déraciner les Sahraouis de leur terre, à les déplacer de force et à installer davantage

de colons marocains sur le territoire, dans l'objectif déclaré d'anéantir le peuple sahraoui, de lui confisquer ses terres, de supprimer son droit à l'existence et d'imposer un fait accompli colonial marocain au Sahara occidental occupé.

Avec la poursuite de la politique de colonisation et le contrôle total exercé par les colons marocains sur tous les aspects de la vie dans les territoires sahraouis occupés, l'État occupant a persisté à commettre des crimes atroces contre des civils sahraouis, notamment des meurtres, des actes de torture, des arrestations et détentions arbitraires, des exécutions extrajudiciaires, des expulsions et des déplacements forcés, qui ont augmenté en nombre, ainsi que des destructions, des pillages, des vols et des confiscations de biens privés, outre les attaques militaires contre des civils.

Ces pratiques représentent de graves violations du droit international humanitaire et un véritable crime de nettoyage ethnique malgré la tentative du Maroc, État occupant, de dissimuler ses crimes odieux au monde par l'imposition d'un siège militaire et d'une censure médiatique totale sur le Sahara occidental occupé et par la prévention de l'accès au territoire des organismes des Nations Unies, des rapporteurs, des organisations non gouvernementales, des médias internationaux et des observateurs.

Les autorités d'occupation marocaines continuent également de mener des politiques d'appauvrissement et de famine et de recourir à des pratiques de terreur et de représailles et à des actes d'une cruauté indicible contre des civils sahraouis et des militants des droits humains qui sont licenciés de leur travail, privés de leur liberté de circulation et expulsés de force du territoire du fait qu'ils défendent pacifiquement le droit de leur peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

Nous appelons à cet égard votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la situation critique des prisonniers politiques sahraouis en raison des conditions déplorables dans lesquelles ils sont détenus dans les prisons du Maroc, État occupant, et des pratiques dégradantes et punitives auxquelles ils sont soumis par l'administration pénitentiaire marocaine.

Nous vous demandons une fois de plus d'agir de toute urgence pour mettre un terme aux souffrances de tous les prisonniers politiques sahraouis, y compris le groupe Gdeim Izik, et de garantir leur libération immédiate et inconditionnelle afin qu'ils puissent retourner dans leur patrie et retrouver leur famille.

Comme l'a réaffirmé à maintes reprises l'Assemblée générale, l'Organisation des Nations Unies et ses organes compétents ont une responsabilité particulière envers le peuple du Sahara occidental occupé en tant que territoire soumis à un processus de décolonisation qui n'a pas encore été achevé. Nous lui demandons une fois de plus d'assumer ses responsabilités juridiques et morales envers le peuple sahraoui, notamment par la mise en place d'un mécanisme indépendant des Nations Unies chargé de la protection des droits humains dans le territoire où la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental continue d'opérer sans aucune capacité de surveillance, concernant les droits humains.

L'insistance du Maroc, État occupant, à commettre des crimes odieux contre des civils sahraouis, sans qu'il en soit tenu pour responsable ou puni, alors que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale conservent le mutisme, compromet sérieusement les perspectives d'un processus de paix, qui est déjà enlisé, et ferme la porte à la solution pacifique souhaitée.

La récente campagne de répression contre les Sahraouis au Sahara occidental occupé indique l'intention du Maroc, État occupant, d'intensifier sa politique de nettoyage ethnique en bouleversant la structure démographique du territoire, en déplaçant à nouveau les Sahraouis et en les contraignant à vivre comme une minorité

dans leur propre pays dans des quartiers ressemblant à des ghettos, que le monde a vus dans des situations d'implantation et de colonisation similaires. Le principal objectif déclaré reste toutefois l'anéantissement du peuple sahraoui et la remise en cause du statut juridique et international de la question du Sahara occidental.

Le Front POLISARIO tient le Maroc, État occupant, pour entièrement responsable des conséquences de ses politiques d'annexion forcée au Sahara occidental occupé ainsi que de sa guerre d'agression en cours contre le peuple sahraoui qui, si elle n'est pas contrôlée, plongera toute la région dans une plus grande violence et instabilité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Président de la République arabe sahraouie démocratique,
Secrétaire général du Front POLISARIO
(*Signé*) Brahim **Ghali**
